



## DECLARATIONS DE PRINCIPES

Paris, le 7 octobre 2017

**N**ous sommes un groupe de femmes et d'hommes, d'origines diverses mais non contrôlées, aux sensibilités multiples mais mûs par un désir commun, une soif de justice en utilisant la voie du droit et en entonnant les voix de la raison.

Nous revendiquons une envie de changer le monde pour remettre en cause une inégale distribution de la richesse, du revenu, du pouvoir et de l'accès au savoir.

Nous entendons combattre les oppresseurs politiques et les profiteurs économiques, dénoncer les « *nouvelles féodalités* » et les lobbies qui les soutiennent, qui en vivent ou qui profitent de la faiblesse des citoyens, née de leur dissolution et de leur éclatement égoïste.

Nous démasquerons les sophistes et traquerons les tartuffes qui crient fort et pensent faible.

Nous prévoyons de participer au débat citoyen et de l'animer dans le respect des principes de conscience et de dignité afin de contribuer à prendre notre destin en main, d'orienter les choix pour demain ; de casser les mythes, les préventions, les préjugés et toutes les « petites musiques » qui tentent de nous faire accepter l'inacceptable ou de diluer l'énergie contenue dans la mémoire longue.

Nous veillerons à nous affranchir de « *l'individualisme flasque* », de l'horizon consumériste et de son « *éternel présent* » pour retrouver le goût du commun et de l'action collective, bref nous nous engageons à œuvrer dans l'intérêt général des générations actuelles et futures dans le respect de notre histoire et en adaptant au monde 2.0 des principes fondamentaux que nous entendons rappeler et défendre pour mieux guider notre action et celle de nos successeurs.



## 1. UTILISATEUR, CONSOMMATEUR, CITOYEN : RETROUVER LE SENS DE L'ACTION COLLECTIVE

Vous êtes uniques mais vous n'êtes plus seuls.

Votre démarche s'inscrit dans une démarche collective et au-delà de la défense de vos intérêts particuliers ou de votre pré-carré, vous vous associez à un mouvement plus large qui consiste à rappeler à l'ordre les puissants, à éviter la formation d'une nouvelle féodalité économique, financière et/ou militaire afin de défendre l'intérêt commun et les droits humains. Face aux menaces qui pèsent sur l'avenir en général et la démocratie sociale en particulier, plus que jamais vous considérez que « *l'union fait la force* ».

Quelle que soit la nature juridique exacte et le droit positif applicable, la plateforme mise en place permet de gérer des recours collectifs, des actions collectives, des actions conjointes, des actions de groupe, des recours de masse afin de rétablir l'égalité des armes entre les « *utilisateurs occasionnels* » de la justice et les utilisateurs fréquents du droit (*repeat players*).

Nous considérons que les procédures en nom collectif mises en place, que nous baptiserons par facilité de « class action », peuvent constituer des leviers puissants dans la création et le développement d'un droit au service du public (« *public interest laws* »).

En rendant la justice moins inégalitaire, nous espérons rendre la justice plus favorable au changement social et à la défense des droits humains.

## 2. LA DÉMOCRATIE, LES DROITS DE L'HOMME : SOURCES DE NOTRE ACTION, SOCLE COMMUN DES REVENDICATIONS

Nous ne nous sommes pas affranchis de la tutelle pesante et cruelle des dieux, du contrôle tatillon et envahissant d'un dieu unique pour aujourd'hui nous agenouiller devant le dieu « dollar » en son temple appelé « marché ».



La vie réelle est autrement plus complexe et épanouissante qu'un marché présumé libre et rationnel. Les hommes ne sont ni des particules élémentaires ni des robots décérébrés soumis aux lois du marché ou de l'histoire, ils s'émancipent par la raison, le dialogue, l'échange.

Nous restons fidèles au mot d'ordre des Lumières : *sapere aude* (ose te servir de ton propre entendement).

Si les droits de l'homme constituent un outil de travail et d'action, ce n'est pas pour les transformer en 'religion séculière' ou en nouvel instrument de domination d'un monde occidental en perte de vitesse. Le droit est une œuvre « pleinement humaine » et à ce titre imparfaite et donc perfectible, génération après génération.

Le risque totalitaire comme celui de nouveaux crimes contre l'humanité demeure et il est plus que jamais nécessaire de garder à l'esprit et les idéaux et les actions de nos glorieux ancêtres qui, pierre après pierre, ont édifié un ensemble cohérent de principes fondateurs suffisamment souples et adaptables au temps présent

En tant que de besoin, et malgré la sécheresse propre à toute énumération, il convient de rappeler quelles sont les sources principales d'inspiration, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Les *inscriptions de tolérance d'Ashoka* (vers – 260)
- La *Magna Carta* du 15 juin 1215
- L'*Habeas Corpus* du 27 mai 1679
- La *Déclaration d'Indépendance* du 4 juillet 1776
- La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, du 26 août 1789 ;
- Le *programme du Conseil national de la Résistance (CNR) dit des « Jours heureux »*, du 15 mars 1944 ;
- La *Déclaration concernant les buts de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), dite « Déclaration de Philadelphie »* du 10 mai 1944 et les déclarations subséquentes de l'OIT
- La *Déclaration universelle des droits de l'homme*, du 10 décembre 1948 et les pactes et protocoles successifs formant la « Charte des droits de l'homme » ;



- La *Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* du 4 novembre 1950, et ses protocoles additionnels,
- La *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* du 18 décembre 2000
- L'*Accord international sur le climat* issu de la Conférence de Paris et signé le 12 décembre 2015.

A travers les « *class actions* » que la plateforme décidera de supporter, nous espérons renforcer l'État de droit et le rendre de plus en plus effectif pour tout un chacun. Mais en paraphrasant Ben Parker (l'oncle Ben de « Spiderman » qui déclare qu'un « *grand pouvoir implique de grandes responsabilités* »), nous pensons que les droits individuels ainsi reconnus constituent autant de devoirs à l'égard de la communauté et des générations futures.

Ces devoirs s'appellent solidarité et fraternité.

Ils guident tout autant notre action qu'ils corrigent les revendications individualistes. Ils permettent d'ériger une frontière à ne pas dépasser : agir à l'égard d'autrui comme fin et jamais simplement comme moyen.

### **3. NOTRE OBJECTIF : LA JUSTICE PARTOUT, POUR TOUS**

Regardez autour de vous, le droit est plus que jamais un moyen de domination et de contrôle de la société au profit d'intérêts privés et mercantiles. En matière de santé, de finance, d'énergie, pour ne citer que ces exemples, trop souvent les multinationales dictent leur loi lorsqu'elles ne s'affranchissent pas des contraintes qui devraient s'imposer à elles (en matière sociale et fiscale, notamment). Cette dérive et ce retournement de la finalité du droit conduisent à la création d'un monde fortement injuste et inégalitaire et met en péril la survie de l'humanité.

Nous croyons à la capacité réformatrice de la justice.

Par la dialectique du procès, nous mettons en pleine lumière les contradictions d'un système et demandons des corrections indispensables.



Par ce dévoilement, nous utilisons le droit tout à la fois comme outil de réparation et comme arme de dissuasion. Nous reprenons le pouvoir que les lobbyistes nous ont dérobés par leur action « nivelante ».

En connaissance des risques, notamment de légitimation par un appareil judiciaire pusillanime ou aux ordres, nous mettons en place une stratégie globale de réforme et de révision de l'état des choses.

En faisant réfléchir voire en abattant des barrières réputées infranchissables, nous ouvrons les champs du possible et nous dotons le mouvement social d'outils complémentaires à son action revendicatrice.

#### 4. NOTRE SAVOIR-FAIRE : LE DROIT

Comme vous, nous souhaitons participer à ce vaste mouvement de régulation sociale rendue nécessaire par l'évolution économique et politique de nos sociétés occidentales présentées comme « avancées ».

Au-delà de notre univers confortable, nous entendons également soutenir les actions des héros courageux qui tentent sous toutes les latitudes, à toutes les époques, de faire avancer le droit et la justice en permettant au plus grand nombre un plein épanouissement de l'être humain, riche de ses différences, fier de sa capacité d'adaptation mais trop souvent aveugle aux conséquences de ses actes.

Nous mettons notre habileté professionnelle au service de la défense d'une cause différente ou plus grande que la simple défense des intérêts particuliers afin de transformer certains aspects du *statu quo* existant, notamment en exploitant les contradictions parfois choquantes du système dominant.

Contrairement à une idée reçue, nous pensons que le caractère conservateur du droit peut être submergé par son caractère subversif. Depuis plusieurs siècles, c'est par le droit que les citoyens luttent contre les pouvoirs et pour affirmer le contrôle de leur destin. Comme l'ont démontré divers auteurs, « *c'est parce que le droit est la matière même de l'Etat, qu'il peut reconfigurer le pouvoir de l'Etat* ».



Si les réformes obtenues par l'intermédiaire des tribunaux (*change through litigation*) constituent un moyen d'action important, il n'est pas le seul. Nous nous réservons aussi bien d'intervenir dans le débat public en proposant l'accès à une information complète et vérifiable que dans le processus législatif pour lutter pied à pied avec l'influence ou l'interventionnisme des lobbies et des puissances du moment. Notre objectif demeure de promouvoir le progrès social, l'écologie et l'humanisme face aux remises en cause insidieuses, aux tentations régressives, aux manipulations destructrices. Nous revendiquons notre droit à l'imagination pour inventer de nouvelles formes d'action ou proposer des solutions inédites et conformes aux objectifs affirmés.

## 5. TOUJOURS PLUS VITE ? HÂTONS NOUS LENTEMENT

Notre plateforme n'est pas un « Uber » du droit : vous ne trouverez pas des recettes toute faites, des services clés en mains ou un annuaire de services juridiques ou judiciaires à vil prix en bas de chez vous.

Nous proposons autre chose.

Si l'automatisation est au cœur de la démarche, elle vise à simplifier la vie et la gestion de vos dossiers, à maîtriser les coûts des procédures afin de faciliter l'accès au droit et à la justice.

Mais la technologie ne doit pas se substituer au lent travail de réflexion nécessaire à l'aboutissement d'un dossier, au travail d'écoute et d'empathie que seul un être humain peut apporter à un autre être humain : nous nous défions de l'intelligence artificielle, de la « *cybernification* » du droit, de la robotisation et du *transhumanisme* ; tout en considérant que ces évolutions doivent être appréhendées au prisme du droit tant elles servent des intérêts économiques qui les dépassent.

Nous affirmons une hiérarchie stricte entre l'homme et la machine, la seconde doit demeurer un simple outil dans la main du premier et nous nous défions de toute prétention à créer des « *intelligences artificielles* » en la matière, tant il est vrai que l'intelligence froide et calculatrice, à l'œuvre dans le projet d'économie libérale dominant à l'aube de ce siècle, ne saurait résumer les attentes de l'humanité et peut même se retourner contre l'humanité en portant irrémédiablement atteinte à ses droits élémentaires.



## 6. IL EST POSSIBLE DE GAGNER DE L'ARGENT SANS VENDRE SON ÂME AU DIABLE

Parlons clairement, la plateforme mise en place peut devenir une « *cash machine* ». Grâce à cette manne ; nous souhaitons mettre en place un mécanisme de péréquation des « *class-actions* » pour aboutir à un système de **class-actions équitables**.

Ainsi, les actions « rentables » permettront de supporter le coût des « *class actions* » à risque ou nécessitant d'être portées sur plusieurs années et présentant un aléa judiciaire important.

Ce financement coopératif permet d'apporter une sécurité aux intervenants et surtout la plus grande indépendance possible. Les rémunérations offertes permettant de rivaliser avec celles proposées par des groupes internationaux permettront d'attirer et de garder les meilleurs pour mener haut et fort les nombreux combats qui nous attendent. Détachés des contraintes matérielles (l'intendance suit), les intervenants peuvent se concentrer sur les actions en cours ou sur les évolutions nécessaires du droit.

Par ailleurs, cela permet de créer un écosystème *ad hoc* permettant de rassembler et de diffuser des informations pertinentes mais souvent passées sous silence par les médias traditionnels.

Enfin, si la mécanique financière fonctionne à plein régime, le cercle vertueux ainsi généré permettra de créer une fondation chargée d'agir dans la réalité et d'influer par des actions concrètes dans la vie quotidienne ou de soutenir des actions *pro bono*.

## 7. L'INFORMATION ET SON PARTAGE, SOURCE D'UNE REFONDATION DÉMOCRATIQUE – LIEN AVEC LES LANCEURS D'ALERTE

Dans un monde où l'information est tout à la fois partagée et brouillée, il est indispensable de la trier, sélectionner et raffiner pour mettre un terme à l'*asymétrie de l'information* profitant à ceux qui savent.



Face aux « fabricants de doute », il convient de mettre en place des mécanismes de vérification et de purification de l'information. Des liens renforcés devront être établis et fortifiés avec les lanceurs d'alerte afin que leurs plaintes ne restent pas lettre-morte et puissent être reprises et amplifiées par l'opinion publique. Des relations et/ou des partenariats avec les médias indépendants devront être noués afin d'échanger et diffuser les informations.

Si la collecte de l'information constitue un élément déterminant de l'action, son partage sous une forme innovante et particulièrement adaptée à notre temps correspondra à une obligation de partager le savoir avec le plus grand nombre.

## 8. UNE DOSE D'HUMOUR COMME ANTIDOTE À L'ESPRIT DE SÉRIEUX ET COMPOSANT INDISPENSABLE DE LA COHESION DE L'ÉQUIPE.

Pour faire face dans l'adversité, nous avons besoin de deux ingrédients indispensables : un fort sentiment de solidarité qui nous unit et nous protège et une dose élevée de sens de l'humour afin d'éviter de se prendre au sérieux, de pontifier et d'abuser d'une légitimité qui reste à construire.

Si le rapprochement entre sens de l'humour et justice peut surprendre, il n'en est pas moins indispensable. L'humour est ce grain de folie, cette poésie vivante qui rend supportable la froideur du monde. Étincelle de vie, l'humour réchauffe, rapproche et dédramatise.

De la même manière, nous ne considérons pas que le port de la cravate est un signe de compétence ou de talent. Pour que les acteurs de la plateforme exercent l'empathie à l'égard des utilisateurs, ils doivent se sentir protégés, mis en valeur et stimulés.

Il est donc indispensable d'être en cohérence avec les valeurs que nous affirmons et si notre objectif est de **promouvoir le bien-être** sur le bien-avoir, nous mettrons tout en œuvre pour assurer le bien-être des participants et des utilisateurs de la plateforme.





## 9. ANTICIPER POUR QUE DEMAIN SOIT MEILLEUR QU'HIER

Si de sombres nuages s'accumulent sur notre avenir, nous souhaitons rester résolument optimistes. Ni béats devant le progrès, ni ratatinés par la peur du changement, nous souhaitons participer activement aux mutations en cours.

Des précautions sont à prendre, des sécurités à établir, des efforts à partager.

Nous n'avons pas la prétention d'écrire une énième déclaration des droits à la rhétorique parfaite et à l'efficacité douteuse.

Nous affirmons vivre pleinement dans le réel et en assumer les conséquences.

Nous refusons que certaines décisions stratégiques soient prises sans notre participation.

Nous revendiquons le droit d'agir pour défendre les principes dont nous avons hérité.

Nous nous reconnaissons débiteur d'une « **créance de sens** » ce qui implique que nous avons la charge de transmettre ces principes, de les incarner dans la réalité sensible et de les revivifier pour que les générations futures puissent vivre dans un monde qui puisse être meilleur qu'aujourd'hui.

---

*Un tel texte ne naît pas dans l'esprit d'un seul : il puise son énergie dans plusieurs sources ; il s'enracine dans plusieurs traditions. Sans pouvoir être exhaustif, il convient de citer les principales sources d'inspiration afin de mieux illustrer le maillage serré entre la réflexion et la pratique. Cette précision permet également de payer une partie de la « créance de sens » qui constitue l'un des piliers de la vie en société.*

*(Classement par ordre alphabétique d'auteur) Tiénot GRUNBACH, Liora ISRAËL, Justin LACROIX, Lucien KARPIK, Jean-Yves PRANCHERE, Alain SUPIOT.*